

L'Union européenne et la Tunisie : comparaisons et interactions

François Foret (ULB)

In Mrad Hatem (dir.), *La transition démocratique à la lumière des expériences comparées*, Tunis, Presses Universitaires de Tunis, 2012

Les « printemps arabes » ont suscité successivement la surprise, l'enthousiasme puis l'incertitude des observateurs européens. Venant bousculer de manière imprévue les accommodements des pays européens avec les régimes autoritaires en place, les mouvements de démocratisation en ont été d'autant plus bruyamment célébrés au nord de la Méditerranée. Il s'agissait de faire oublier les indulgences ou les compromissions – selon les points de vue – avec les oligarchies qui, avant leur renversement par la rue, étaient loin de satisfaire à tous les principes de la démocratie, de l'état de droit, de la bonne gouvernance économique et de la justice sociale supposés être au fondement de l'intégration européenne. Très vite cependant, l'ampleur des défis de la transition est apparue et les questions ont afflué sur la manière de mener à bien cette dernière.

Rapidement également, l'évanescence de l'Union européenne comme facteur causal des transformations et son silence comme acteur diplomatique ont été soulignés. Les événements en Tunisie et ailleurs doivent fort peu à l'action directe des institutions européennes. Celles-ci les ont commentés avec parcimonie et avec une grande prudence. Cette discrétion est à imputer à tous les niveaux de la gouvernance multi-niveaux de l'UE : l'embarras et la désunion des dirigeants nationaux ont freiné la manifestation d'un consensus, condamnant dès lors les représentants supranationaux de l'UE au silence faute de l'autonomie et de l'autorité politiques suffisantes pour faire entendre un discours proprement européen.

Pourquoi dès lors s'interroger plus avant sur l'UE et la Tunisie ? Tout d'abord, l'UE comme sujet politique international et comme dispositif de politiques publiques émanant directement de Bruxelles ne doit pas être confondue avec l'UE comme espace politique, social, culturel et économique. L'Europe est très directement impliquée dans ce qui se passe dans son voisinage maghrébin. La densité des flux humains, intellectuels et financiers fait que les deux rives de la Méditerranée évoluent nécessairement en étroites interactions, interactions qui débordent largement les politiques formelles. Il ne s'agit pas ici de prétendre résumer la diversité et la richesse de ces flux transméditerranéens et leurs effets. On se limitera à quelques considérations sur la manière dont la démocratisation tunisienne vient interroger l'UE comme système politique global, et secondairement à ce que l'UE peut représenter dans la transition en cours¹.

Par la comparaison, on peut inférer ce que peuvent être les interactions euro-tunisiennes. Le complexe système politique européen est radicalement différent de l'Etat national qu'est la Tunisie, et les paramètres politiques, économiques et sociaux divergent aussi notablement. Sur le plan conceptuel pourtant, les outils sont en partie les mêmes. L'intégration européenne comprise comme processus de changement social permanent et incrémental a attiré depuis longtemps l'attention des « transitologues » et autres spécialistes des modernisations, de Philippe Schmitter à Ronald Inglehart. La question de la démocratisation en interaction avec l'europanisation à partir de l'expérience d'un régime autoritaire ou totalitaire a aussi

¹ Il convient de préciser que l'exercice est fait en tant que politologue spécialisé en études européennes et sans prétendre à une quelconque expertise sur la politique tunisienne.

alimenté une riche réflexion² qui peut irriguer la compréhension du cas tunisien. Plus explicitement encore, des similarités existent dans certains débats à Bruxelles et à Tunis. Faire la part des singularités des deux situations et de leurs points communs peut favoriser la compréhension mutuelle. Souligner les ressemblances formelles dans les discours et les instruments politiques est sans doute moins intéressant que d'analyser les écarts réels dans leur interprétation et leur mise en pratique. Deux exemples peuvent être donnés de cette communauté de débats : la question démocratique et l'articulation du politique et du religieux.

Depuis ses origines, l'UE est confrontée en permanence à la question démocratique sous diverses formes. Après avoir pris son essor dans le consensus permissif et indifférent des opinions publiques en tant que coopération intergouvernementale d'un nouveau genre des années 1950 à 1970, l'intégration européenne a d'emblée peiné lorsqu'elle a dû se mettre en scène directement aux yeux des citoyens pour quêter leur soutien. Les élections européennes confirment scrutin après scrutin leur statut de consultation de second rang avec une baisse constante de la participation depuis l'introduction du suffrage universel en 1979, et les agendas de campagne restent résolument nationaux. Devant les hoquets de la démocratie représentative et les tumultes des référendums sur les questions européennes dans plusieurs pays, l'UE a cherché à développer d'autres modes de justification. La démocratie délibérative a visé à la consultation directe du citoyen par divers dispositifs (comme par exemple les conférences de citoyens). La démocratie participative a suscité une représentation accrue des intérêts publics et privés pour associer la société civile organisée à la décision. La démocratie électronique a suscité de grands espoirs pour « mettre l'Europe à un clic du citoyens » et favoriser l'interactivité. Tous ces paradigmes de légitimation continuent à structurer le discours des institutions européennes. Ces pratiques contribuent à l'amélioration des politiques européennes et peuvent avoir des effets sectoriels notables. Elles apparaissent néanmoins insuffisantes pour juguler la perception des carences démocratiques de l'UE et le sentiment d'éloignement et de dépossession que peuvent nourrir les Européens envers « Bruxelles ». Le constat peut donner matière à réflexion à une Tunisie qui débat dans l'urgence de ses procédures électorales, des règles d'affirmation publique de sa diversité et des moyens de transformer sa « révolution Facebook » en régulation politique pérenne et pacifiée.

L'UE est aussi aux prises avec la question démocratique dans sa politique extérieure. Elle a conduit des transitions démocratiques dans son proche entourage avec de beaux succès, et des gestions de crises et de reconstructions plus lointaines avec quelques échecs retentissants. Le paradoxe est frappant : l'UE est perçue souvent très positivement à l'extérieur comme un idéal démocratique et un modèle ; en son sein, elle est extrêmement contestée au nom même de la démocratie, et elle peine à capitaliser en tant que puissance globale sur ses valeurs fondatrices qui lui attirent l'estime mais ne lui donnent pas nécessairement l'influence. En résumé, plus on s'en rapproche, moins on en attend, et la désillusion prend souvent le pas une fois l'adhésion acquise. Cette observation peut servir à pondérer les espoirs que placent en l'UE ses proches voisins.

Un second débat est particulièrement révélateur des recoupements et des décalages entre les agendas tunisien et européen. Il s'agit de la façon d'articuler politique et religion. L'UE a connu une résurgence spectaculaire de la religion comme enjeu dans l'espace politique, social et médiatique. Plusieurs éléments en ont été à l'origine. Les migrations et les réactions qu'elles suscitent ont fréquemment cristallisé la polémique sur l'Islam. Les

² Cf. par exemple Wydra Harald, *Communism and the Emergence of Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

élargissements ont entraîné un renouveau des interrogations sur les limites de la communauté politique européenne et sur ses conditions d'appartenance. La candidature turque a fonctionné à cet égard comme un puissant levier. Les considérations géopolitiques, de la lutte contre le terrorisme à la volonté de poser l'UE en grande puissance dans le monde et en championne du dialogue entre les cultures, ont fait le reste.

Prenant acte de cette nouvelle saillance du religieux, des analystes très divers allant de Jürgen Habermas aux néo-conservateurs américains ont développé – chacun à leur manière – la vision d'une Europe post-séculière. L'Europe devrait sortir du moule de la sécularisation hérité des Lumières, l'idée d'un progrès comme processus social univoque qui rationalise la société pour produire le capitalisme et la démocratie en éradiquant la religion. S'écartant de cette voie déterministe, il faudrait aujourd'hui assumer la diversification sociale et l'épuisement des grands récits. Cela conduirait à redonner une place à tous les particularismes dans l'espace public et dans la délibération pour le bien commun, y compris aux particularismes religieux. La discussion ne manque pas de faire écho aux interrogations tunisiennes sur la manière de sortir d'une laïcité autoritaire pour composer avec la réémergence d'un islam politique dans le jeu électoral.

La question démocratique et l'articulation du politique et du religieux peuvent faire office de fils conducteurs à une comparaison euro-tunisienne permettant d'éclairer les modalités des interactions entre les deux parties. Le problème est autant ce que l'UE peut faire à la Tunisie que ce que la Tunisie fait à l'Europe, en jouant comme un révélateur des incertitudes européennes. Les influences mutuelles prennent la forme d'échanges, de mimétismes, mais aussi de réactions ou d'oppositions. Les interactions peuvent être négatives, les modèles peuvent être des repoussoirs.

Deux débats théoriques actuels en études européennes permettent d'éclairer la réflexion sur le système politique de l'UE. D'une part, la définition de l'UE comme empire renvoie à son inscription dans l'ordre mondial, à la détermination de ses frontières et de ses rapports avec son voisinage, à la structuration du pouvoir en son sein et au type d'allégeance qu'elle requiert du citoyen. D'autre part, la thèse des modernités multiples questionne le caractère homogène ou pluriel de la forme de modernisation que représente le processus d'intégration européenne et le rôle que peut y jouer la religion comme ensemble d'acteurs sociopolitiques, comme ressource de légitimation et comme mémoire.

L'UE COMME EMPIRE : LE GOUVERNEMENT PAR L'INCERTITUDE

La notion d'empire est récemment revenue en force dans l'analyse des relations internationales. Mazover propose d'interpréter l'internationalisme et la gouvernance globale comme une dernière manifestation de la pensée impériale britannique pour sauver ce qui pouvait l'être encore de la mission civilisatrice des anciennes métropoles coloniales autour du monde. L'ONU aurait été ainsi façonné dans cet esprit et ne serait devenu qu'ultérieurement un outil d'émancipation des pays du tiers-monde³. Dans une perspective voisine, l'UE est aussi interprétée comme une survivance de l'ère coloniale. L'idée européenne remplace l'empire colonial comme horizon dépassant le cadre de l'Etat-nation et fonctionne pour les élites nationales comme un bouclier pour préserver leur statut contre le reste du monde et notamment contre l'impérialisme américain⁴. Le personnel politique et administratif des institutions supranationales se considère comme une avant-garde éclairée chargée de révéler

³ Mazover Mark, *No Enchanted Palace. The End of Empire and the Ideological Origins of the United Nations*, Princeton, Princeton University Press, 2009, p. 6.

⁴ Shore C., *Building Europe. The Cultural Politics of European Integration*, London, Routledge, 2000, p. 50.

aux Européens leur identité commune et les nécessités de l'unité, à la manière dont les pionniers apportaient la civilisation dans les colonies. Sous cet angle, le récit fondateur de l'intégration européenne est, par son positivisme et son eurocentrisme, le dernier vestige des Lumières⁵. La riche littérature en études coloniales n'a pas manqué d'insister sur la reconversion des membres des administrations coloniales dans les institutions européennes émergentes, notamment en charge des relations avec l'Afrique⁶.

Au-delà de la pesanteur du legs colonial, l'UE est parfois dépeinte en relations internationales comme un échelon intermédiaire et sans grand pouvoir d'un « empire mondial »⁷. Les institutions européennes sont alors de simples supplétifs d'un l'ordre global présenté de manière critique comme un pouvoir biopolitique de contrôle à distance. Cette perspective a le mérite de souligner que l'intégration européenne est souvent le catalyseur de changements qui la dépassent et la traversent de part en part. Elle ne rend cependant pas compte des effets propres de l'intégration européenne, que cela soit à travers l'action publique communautaire directe ou par les modes de socialisation et de reformulation des identités nationales qu'elle induit. Même en adoptant une posture sceptique sur la politique de voisinage, il est difficile de réduire l'UE en Méditerranée à une annexe d'une gouvernance mondiale. En outre, les scénarios concomitants mais différents des révolutions dans les pays arabes soulignent l'importance des déterminants endogènes à chaque société.

Dans une autre acception de la référence impériale, l'UE est définie comme « empire bienveillant » à opposer aux « hard powers » que sont les Etats-Unis ou la Chine. L'Europe puissance civile qui ne contraint pas mais influence par son pouvoir d'attraction et d'incitation prendrait sens en contrepoint de l'impérialisme d'autres puissances plus classiquement hégémoniques. Cette définition correspond particulièrement bien à la politique de voisinage entendue comme exportation douce de normes dans les périphéries européennes. Les limites de cette politique de voisinage ont été cependant largement soulignées dans la littérature scientifique internationale. L'UE reconnaît elle-même dans son rapport d'activité 2010⁸ que sa mise en œuvre n'est pas toujours à la hauteur de sa conception et de sa législation. Elle souligne néanmoins ses effets positifs en termes de compréhension mutuelle grâce aux contacts interpersonnels, aux liens culturels et à la mise en réseaux des entreprises et des sociétés civiles. Cela situe la portée de cette politique en tant que processus diplomatique et juridique tout en relativisant fortement son impact sociétal.

Le véritable sens de la politique de voisinage peut être mis en exergue par une autre conception de l'UE comme empire plaçant cette fois l'accent sur la dimension territoriale : un espace aux frontières variant selon les nécessités stratégiques. Les marches de l'empire constituent un glacis pour sa sécurité et leur caractère indéterminé participe de la nature même du système politique. Les frontières fonctionnent comme des limes, des lignes d'inclusion/exclusion qui ne doivent pas tracer des démarcations trop tranchées. Conceptualisant l'UE comme empire néo-médiéval, Zielonka⁹ décrit comment les relations entre le centre (les Etats membres) et les périphéries (les pays candidats, voire ceux qui pourraient l'être) sont structurées par la conditionnalité de l'adhésion à se conformer aux normes européennes. L'asymétrie de pouvoir entre centre et périphéries est grande, mais la

⁵ *Ibid.*, p. 207.

⁶ Dimier Véronique, *Le gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Edition de l'université de Bruxelles, collection sociologie politique, 2004.

⁷ Hardt Michael, Negri Antonio, *Empire*, Cambridge, Harvard, 2000.

⁸ Commission Européenne, *Rapport général sur l'activité de l'Union Européenne – 2010*, Luxembourg, OPUE, 2011, p. 102.

⁹ Zielonka Jan, *Europe as Empire. The nature of the Enlarged European Union*, Oxford, Oxford UP, 2006, p. 13.

soumission de ces dernières est volontaire. Elle peut aussi être plus formelle que réelle, la tricherie étant l'essence même de la relation impériale. Les flux de ressources vont du centre vers les périphéries dans une relation d'aide et non d'exploitation. Chacun trouve ainsi son compte dans ce système en cercles concentriques assez flexible pour intégrer une grande diversité.

Dans ce cadre, l'incertitude devient un principe de régulation des relations de l'UE avec l'extérieur proche ou plus lointain. La perspective d'adhésion est le meilleur incitant que l'UE puisse offrir pour exercer une influence. Il est donc peu probable qu'elle y renonce, même si en pratique les conditions d'entrée dans le bloc peuvent être rendues drastiques. L'hypothèse d'une intégration de la Tunisie dans l'UE a été lancée assez vite après la chute de Ben Ali¹⁰ puisque la démocratisation la rend possible et que l'adhésion peut être un incitant à la démocratisation. Quelle que soit la plausibilité d'un tel scénario et la sincérité des discours qui l'évoquent, cette virtualité n'a pas vocation à être tranchée à court terme. De nombreux exemples témoignent de la propension de l'UE à maintenir dans une zone grise des voisins qu'elle veut s'arrimer sans nécessairement les absorber. Le Maroc a bénéficié d'une première procédure d'association en 1969 : son adhésion a été rejetée en 1987 ; il a été doté d'un « statut avancé » dont la formulation même laisse ouverte tous les possibles sans impliquer rien de concret et qui peut durer indéfiniment. La Turquie est une illustration encore plus flagrante. Elle a été reconnue comme candidate ayant vocation à l'adhésion depuis plus d'une dizaine d'années mais le processus est depuis en latence. Il est aujourd'hui évoqué un « statut norvégien » pour la Turquie : comme la Norvège, aller jusqu'au bout des négociations mais ne pas nécessairement franchir le dernier palier et rester en étroite association avec l'UE sans y entrer, de son propre choix ou de celui des Etats membres. Parmi toutes les options envisageables, il n'est pas exclu que la Tunisie soit également une nouvelle Norvège... En tout, la nature de ses relations avec l'UE ne se clarifiera pas forcément à brève échéance.

Le modèle de l'empire n'éclaire pas uniquement la nature des relations extérieures et des frontières de l'UE. Il dit aussi des choses sur la structuration des appartenances politiques en son sein. Un empire ne constitue pas, comme l'état nation, « un toit politique pour la culture » à la Gellner : il n'y a pas nécessairement congruence entre citoyenneté et appartenance culturelle. Chaque individu peut appartenir à plusieurs sphères d'autorité, plusieurs réseaux d'allégeances, plusieurs communautés identitaires. C'est l'empire cosmopolitique à la Beck et Grande¹¹. L'empire cosmopolitique continue à être basé sur les Etats-nations mais en même temps transforme en profondeur ces derniers en les relativisant. L'autorité politique s'y exerce sous une forme non hégémonique qui ne repose pas sur un pouvoir hiérarchique de contrôle mais sur la prime politique qu'une coopération basée sur le consensus produit pour tous les participants dans différentes configurations. Cet enchevêtrement des structures de régulation et des allégeances créent de multiples situations d'entre-deux. Le ressortissant d'un nouvel Etat membre qui est citoyen européen mais qui ne bénéficie pas des facilités offerts par l'espace Schengen et qui est soumis à des restrictions à l'accès au marché du travail en est un exemple. Le migrant en est un autre : pas tout à fait d'ici mais plus tout à fait d'ailleurs, avec des droits mais pas tous les droits, souvent en attente d'un statut. Cette ambivalence constitutive du système impérial explique pourquoi une polémique comme celle entourant les réfugiés tunisiens du printemps 2011 prend une telle ampleur, bien supérieure aux enjeux du devenir de quelques milliers d'individus. C'est le principe d'indétermination au fondement de l'ordre politique européen qui est interrogé. L'indétermination qui permet de ne pas poser explicitement la question de la souveraineté et d'avancer sans consensus explicite sur les finalités et les moyens est le ressort de la politique

¹⁰ Cf. par exemple Stéphanie Carion, « La Tunisie, un jour européenne ?, *La Libre Belgique*, 05/04/2011.

¹¹ Beck Ulrick, Grande Edgar, *Cosmopolitan Europe*, Cambridge, Polity Press, (trad., 2004) 2008, p. 55-56.

européenne au quotidien : c'est la philosophie même de la méthode ouverte de coordination et de l'Europe en cercles concentriques laissant aux Etats latitude sur le rythme et les modalités de leur évolution tout en les engageant dans un processus de collaboration contraignant. Efficace sur le plan des politiques publiques, la méthode l'est moins sur le plan de la politique tout court car elle ne fait pas émerger des schémas de responsabilité déchiffrables pour le citoyen et brouille les canaux de la démocratie représentative. La gouvernance de l'incertitude n'offre pas non plus toutes les garanties en termes d'Etat de droit puisqu'elle ne garantit pas à l'individu un environnement normatif stable, prévisible et égal pour tous. Sur tous ces points, elle questionne douloureusement le paradigme démocratique classique hérité des Lumières et qui structure encore les attentes politiques des Européens. Cette gouvernance par l'incertitude érigée en modèle d'exportation risque de ne guère satisfaire l'ardeur démocratique des populations sud-méditerranéenne sortant de régimes autoritaires et avides d'exercer leur droit à la prise de parole et à la participation.

L'empire cosmopolitique européen et les appartenances multiples qu'il postule ramène enfin aux fondements culturels et identitaires de l'intégration européenne, et ce faisant à la question religieuse comme pierre de touche de la démocratisation. La religion n'est qu'un particularisme parmi d'autres dans une UE qui a érigé la diversité en devise. Mais dans la présentation que font Beck et Grande des challenges posés à l'empire cosmopolite européen, elle est omniprésente à travers la question turque, les suites du 11 septembre 2001¹², les tensions créées par l'inclusion dans le « nous » européen des cultures islamiques ou encore l'importation en Europe des conflits externes via les solidarités religieuses¹³. La religion est facteur d'une remise en cause générale et profonde de la définition de soi de l'Europe à tous les niveaux¹⁴. La réclamation d'une référence à l'héritage chrétien de l'Europe dans le traité constitutionnel européen est déchiffrée comme la tentation de certaines forces politiques de réontologiser l'intégration sociale, une manière de durcir les frontières de l'Europe alors même que ces dernières sont dans les faits les frontières les plus mobiles du monde. Cela équivaut à répéter au niveau européen l'erreur qui a été surmontée si difficilement au niveau national et à entrer en contradiction avec les idéaux cosmopolitiques au fondement de l'intégration européenne¹⁵. Selon Beck et Grande, l'UE doit au contraire opérer la pleine reconnaissance des différences et en ce sens entrer dans une ère post-séculière (même s'ils ne le formulent pas explicitement en ces termes). Aujourd'hui, les attributs religieux ne correspondant pas au type dominant, à savoir celle du blanc chrétien, sont préférentiellement occultés au nom d'un présumé universalisme. Les minorités ethniques et religieuses sont invitées à abandonner toute posture mettant en évidence leur différence. « (...) the genuinely Muslim European is the non-Muslim European »¹⁶. Pour accomplir pleinement sa vocation cosmopolite qui implique de reconnaître la différence comme principe légitime, l'UE doit faire place entière à toute la diversité religieuse.

Cette résurgence de la question religieuse en Europe et cette invitation à revisiter le dogme d'une modernité sécularisatrice ne peut pas manquer de faire écho dans les débats au sud de la Méditerranée sur les recompositions des relations entre religion et politique en transition démocratique.

¹² *Ibid.*, p. 65.

¹³ *Ibid.*, p. 124.

¹⁴ *Ibid.*, p. 124.

¹⁵ *Ibid.*, p. 140 ; 182.

¹⁶ *Ibid.*, p. 258.

DES MODERNITÉS MULTIPLES ? POLITIQUE ET RELIGION, UNE INTERROGATION TRANSMÉDITERRANÉENNE

Les printemps arabes démentent, s'il en était encore besoin, la théorie du choc des civilisations et la rhétorique sur l'incompatibilité de l'islam et de la démocratie. Cela ne signifie pas que la vague de démocratisation de début 2011 va marquer le déclin dans le discours politique et intellectuel des approches civilisationnelles. Selon ces visions téléologiques, le monde est partagé entre aires géopolitiques délimitées par des valeurs supposées communes car forgées par une même matrice religieuse. Les relations entre ces aires civilisationnelles structurent la trame de l'histoire humaine. On ne pense plus nécessairement des civilisations qui s'entrechoquent, mais on ne postule pas pour autant la généralisation à l'identique de la démocratie à l'occidentale comprise comme un modèle unique et invariable.

Les élargissements aux sociétés post-communistes ont amené l'UE à devoir composer avec des expériences historiques différentes. Ces sociétés ont connu des décennies de régimes autoritaires ou totalitaires extrêmement sécularisateurs, mais la religion a aussi pu jouer le rôle de refuge de l'identité nationale face à l'hégémonie soviétique et les Eglises ont dans certains cas été tolérées avant de devenir des autorités morales écoutées pendant la transition. Ce changement politique majeur peut expliquer en bonne partie le regain de la thèse des modernités multiples. Il n'y aurait pas une seule voie d'accès à la modernité, celle des Lumières à l'européenne porteuse de rationalisation et de sécularisation. Dans le sillage d'Eisenstadt, de Katzenstein, de Peter Berger ou Grace Davie¹⁷, il est souligné que d'autres sociétés ont mené leur modernisation sans sécularisation, en l'inscrivant dans le prisme de leur religion ou en la développant en harmonie avec elle. Les Etats-Unis à la forte vitalité spirituelle confirment l'exceptionnalisme européen en la matière. Dans le débat politique européen, certains groupes sociaux et certains Etats membres cherchent à marier progrès, démocratie, capitalisme et religion. C'est sur ce terreau que peut se développer la revendication d'une Europe post-séculière, qui accepterait le caractère pluriel de la modernité dont certaines formes pourraient inclure le religieux. Le débat sur la mention de l'héritage chrétien de l'Europe dans la défunte constitution européenne n'était pas purement mémoriel. Il visait à identifier les sources du projet politique d'intégration européenne. Ceux qui soutenaient la reconnaissance de l'origine religieuse totale ou partielle de la modernité politique incarnée par l'UE en déduisaient la légitimité de reconnaître les Eglises comme des partenaires privilégiées dans la gouvernance contemporaine. Les controverses historiques sur le rôle du religieux comme matrice culturelle sont une façon de négocier la hiérarchie des ressources politiques légitimes pour le présent.

La floraison de démocraties musulmanes aux portes de l'Europe a des chances de doper encore cette perspective des modernités multiples. Il s'agit de déterminer une réponse à trois questions. Dans sa stratégie d'influence, l'UE diffuse t-elle son modèle démocratique originel marqué par le postulat de la sécularisation ou promeut-elle une modernité plus permissive et plus accommodante pour le religieux ? La deuxième question est de savoir si ce modèle de démocratie et de modernité, quel qu'il soit, est adapté pour les sociétés concernées. La troisième et dernière question, alternative aux deux autres, est celle de la plausibilité de voir

¹⁷ Eisenstadt Shmuel, "Multiple Modernities", *Daedalus* 129, 1, 2000, pp. 1-29; Berger Peter, Davie Grace, Fokas Effie, *Religious America, Secular Europe? A Theme and Variations*, Aldershot: Ashgate, 2008; Byrnes Thimotee. A. and Katzenstein Peter. J. (eds.), *Religion in an Expanding Europe*, Cambridge/New York: Cambridge University Press, 2006. For an extensive critical discussion of the multiple modernities' thesis, see Foret François, Itçaina Xavier(dir.), *Politics of religion in Western Europe. Modernities in conflicts*, London, ECPR Series Routledge, 2011.

les sociétés musulmanes accéder à la démocratie et au bien-être par une voie inédite et endogène. La place et l'influence de la religion dans le changement social à l'œuvre sont des indicateurs très sensibles pour trouver une réponse à ces questions.

Des visions contrastées s'expriment. Un bon exemple est offert par un face-à-face¹⁸ qui résume bien les deux logiques d'argumentation polarisant le débat. D'un côté, Tariq Ramadan, professeur d'études islamiques contemporaines à l'université d'Oxford et intellectuel public au cœur de controverses internationales sur les rapports de l'Islam à la tradition et au présent exprime l'espoir d'un chemin musulman propre. De l'autre côté, Abdelwahab Meddeb, spécialiste de littérature comparée et journaliste, défend un islam contemporain en phase avec la démocratie à l'occidentale.

Ramadan souligne que les révoltes arabes de 2011 n'ont pas été islamistes mais peuvent être islamiques, au sens où le référent religieux y est toujours présent. La quête de liberté fait partie pour lui de l'histoire musulmane et doit être conceptualisée en tant que tel. La séparation du religieux et du politique doit être reconnue mais le religieux peut être invoqué pour poser la question éthique des finalités du politique. Il faut accepter la *laïcité*, séparation de l'Etat et de la religion, mais il n'est pas nécessaire ni souhaitable de se résoudre à la *sécularisation*, déclin de la religion, qui est associée à la colonisation et à la dictature dans le monde arabe. L'objectif selon Ramadan est donc une modernité musulmane inspirée par la religion.

Pour sa part, Meddeb considère que la démocratisation n'est pas post-islamique mais au-delà de l'islam. Il n'y a pas mille manières d'être démocrate, et il ne faut pas s'épuiser à réinventer ce que d'autres cultures offrent déjà. Il faut accepter l'extériorité des références que l'on importe et qu'on accommode ensuite à sa guise. A cette condition, on peut penser une démocratie islamique comme on pense une démocratie chrétienne, mais en gardant toute sa liberté par rapport à ses origines. Il y a somme toute qu'une seule modernité, que chaque culture interprète à sa manière sous l'influence éventuelle de la religion.

Le caractère multiple ou non de la modernité divise à Bruxelles comme à Tunis, et chaque débat peut avoir un effet sur l'autre. Les Etats européens fermaient les yeux sur les entorses aux droits de l'homme du régime de Ben Ali au nom de sa fermeté dans la lutte contre le terrorisme islamiste. La révision de cette politique et la mise en application des principes de pluralisme au fondement de l'intégration européenne suggèrent que l'UE devrait soutenir l'ouverture du jeu politique et de l'espace public à toutes les forces sociales, y compris religieuses, du moment que ces dernières respectent les règles démocratiques. Cela va de pair avec la recherche, sur le plan domestique, d'un Islam européen doté d'une représentation claire et autonome par rapport à l'influence de puissances étrangères, convié à siéger à la délibération pour le bien commun. L'intégration des formations musulmanes dans la compétition électorale, les politiques publiques et les autres modes de luttes pour le pouvoir et la reconnaissance se négocie de manière solidaire au centre de l'UE comme dans ses marges.

A chaque fois, le débat sur le type de modernité et ce que cela infère des relations entre religion et politique doit s'apprécier en tenant compte du contexte social, culturel et historique. La Tunisie reste marquée par son vécu de laïcité autoritaire, ce qui peut rendre une sécularisation douce plus difficile à négocier. La sécularisation renvoie à la perte d'emprise du religieux et partant à sa renonciation à tenir un discours d'autorité et à régenter le social. Elle peut aussi s'accompagner d'une reconversion des acteurs et discours religieux sous la forme d'un magistère d'influence. Le registre religieux peut devenir un langage symbolique pour exprimer des revendications sociales, des affirmations identitaires et retravailler la mémoire collective pour la mettre en phase avec les exigences du présent. C'est très

¹⁸ Truong Nicolas, « Quel rôle peut jouer l'islam dans l'avenir des révolutions arabes ? », entretien, *Le Monde*, 22/4/2011.

largement ce qui se passe en Europe, où les Eglises trouvent dans les dispositifs participatifs et dans les missions culturelles des opportunités qui compensent partiellement l'érosion des croyances et des pratiques. Ce recyclage des acteurs et des discours est cependant moins facile quand la polarisation entre « camps » religieux et laïques est forte, comme c'est le cas en Tunisie après des années de sévère répression envers les organisations politiques se réclamant de l'Islam. Contraintes à la clandestinité et à l'exil, ces dernières sont peu visibles et peu connues. Elles en alimentent d'autant plus les craintes et les fantasmes.

Quel rôle peut jouer la religion dans la transition démocratique en Tunisie ? Le grand comparatiste Linz¹⁹ a souligné le rôle dual de l'Eglise catholique face aux régimes autoritaires, à la fois comme opposition abritant des résistances sociales et culturelles susceptibles de se politiser ultérieurement et comme un réservoir d'élites et de légitimité occasionnelle pour le pouvoir en place. Cette posture de semi-opposition était rendue possible par l'inscription de l'Eglise dans une dimension transnationale et atemporelle qui l'émancipait du strict contexte national d'un face-à-face avec les autorités. Relevant aussi d'un ailleurs et d'un au-delà, les acteurs religieux pouvaient frayer avec une dictature sans se confondre avec elle tout en restant dans une position d'extériorité qui en faisaient des pivots possibles pour organiser la transition. Cela explique que la consolidation démocratique ait été plus facile dans les pays où avaient été tolérées une société civile et une culture publique religieuses échappant à l'emprise du politique, que dans des pays radicalement sécularistes et niant tout corps et allégeance intermédiaires comme les régimes communistes. Qu'en est-il de la Tunisie ? L'islam a pu servir de référence transnationale et transcendante pour contester le régime précédent, mais sans être systématiquement associée par la population – bien au contraire dans les groupes les plus laïques – à la défense des libertés. Elle va perdre sa légitimité protestataire dans un contexte démocratique qui lui donne droit de cité. Elle peut retrouver une fonction tribunicienne si des injustices sociales profondes demeurent et créent des frustrations pouvant trouver dans la rhétorique religieuse un mode d'expression. Elle peut devenir une force de gouvernement modernisatrice et jouer le rôle d'une « démocratie-chrétienne musulmane » à l'image de l'AKP en Turquie. L'implantation territoriale très inégale de l'Islam politique en Tunisie constitue un autre élément à prendre en compte pour envisager les clivages qu'elle peut créer. La société politique et civile musulmane qui émerge après la révolution reste donc une variable largement inconnue et qui fait l'objet de perceptions très divergentes. Des études scientifiques approfondies sur cette mouvance, et notamment sur le parti Ennahda, permettraient sans doute d'en savoir davantage et de faire justice aux craintes ou espoirs multiples suscités par le rôle potentiel de l'Islam politique dans la démocratisation tunisienne.

CONCLUSION

L'intérêt de la comparaison pour comprendre les interactions entre deux systèmes politiques est double. D'une part, cela évite le relativisme culturel en ne s'enfermant pas dans une lecture univoque d'un phénomène déchiffré à partir de son contexte culturel particulier. La variation de sens d'un même terme (par exemple « laïcité ») de chaque côté de la Méditerranée peut montrer les différents modes de construction des problèmes à Tunis et à Bruxelles. D'autre part, la comparaison incite à ne pas absolutiser la singularité des situations sociohistoriques. Elle invite à mesurer les écarts les séparant plutôt qu'à penser une différence de nature. Elle souligne l'existence de changements sociétaux ou géopolitiques à l'œuvre de façon solidaire des deux côtés de la Méditerranée, avec des intensités et des modalités distinctes. La sécularisation en est une bonne illustration en tant que processus de

¹⁹ Linz J. J., *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2000, pp. 159-174.

reconversion de la religion comme ressource politique et sociale. L'affirmation publique de l'Islam n'a pas le même enjeu dans la gouvernance multi-niveaux européenne et dans une démocratie tunisienne en construction. Dans les deux cas cependant, elle peut être interprétée comme une quête de reconnaissance et d'influence participant pleinement à la reconfiguration politique contemporaine et à la redéfinition de la modernité qui la sous-tend.

En soulignant les écarts, la comparaison peut aussi suggérer que l'optimum démocratique – si une telle chose existe – se situe probablement dans un entre-deux, à mi-chemin de la distanciation par rapport à la politique et de la mobilisation à outrance. Côté européen, le spectacle des jeunes Tunisiens faisant le sacrifice de leur vie ou manifestant dans un enthousiasme turbulent pour les conquêtes démocratiques constitue une piquêre de jeunesse. Les idéaux civiques au fondement de l'intégration européenne voient leurs couleurs ravivées par leur mise en pratique passionnée aux portes de l'Europe. Cela contraste avec l'indifférence marquant traditionnellement le rapport à la politique européenne du citoyen, voire avec l'atonie de sociétés en crise gouvernementale prolongée comme la Belgique. Les périls de la transition tunisienne rappellent également que la démocratie est affaire de justice sociale et de redistribution économique, un constat loin d'être anodin dans une Europe durement frappée par la crise financière et la dégradation des Etats-providence.

En retour, les complexes rouages de la politique européenne soulignent l'inéluctabilité du désenchantement démocratique. Pour mettre en œuvre le gouvernement par la raison, il faut accepter la rationalisation des discours, la délégation aux représentants et l'action de médiations des diverses élites, le temps long du débat puis de l'application de la décision et la logique toujours insatisfaisante des compromis. En tant que système politique devant accommoder une variété extrême de cultures et d'intérêts, l'UE a poussé à son acmé ces caractéristiques. Elle fonctionne vaille que vaille en équilibrant l'incertitude nécessaire à l'efficacité de ses processus et structures et le désenchantement démocratique qui en résulte. Ce dernier est un mal nécessaire. L'attédissement des passions temporelles (le nationalisme par exemple) ou religieuses (la foi) est requis pour qu'un *modus vivendi* puisse être dégagé. En matière de production et de gestion du désenchantement, l'UE a une véritable expertise à proposer. Son message de modération et de relativisme peut tempérer utilement des ardeurs post-révolutionnaires.

L'intégration européenne a poussée très loin l'application de la raison comme principe de régulation et de justification de la politique. Elle en a plusieurs fois rencontré les limites. Cela a été le cas notamment concernant l'utopie techniciste d'une « démocratie électronique ». Dans les années 1990, l'enthousiasme prévalait à l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et l'on parlait alors d'une « révolution internet ». Enfin, la démocratie délibérative à la Habermas allait pouvoir se concrétiser grâce à internet qui mettrait le citoyen à un « clic » des institutions européennes. Quelques années plus tard, l'espace public virtuel a montré qu'il ne peut se substituer à l'espace public réel mais est au contraire conditionné par lui. Il renforce plutôt qu'il ne corrige les habituelles discriminations en termes d'éducation, de niveau socio-économique et d'auto-habilitation dans la participation politique du citoyen. Ces limites attestées de la démocratie électronique européenne peuvent constituer un cas d'étude utile pour les chercheurs tunisiens. La célébration de la « révolution Facebook » a souligné l'importance des réseaux sociaux comme instrument de mobilisation et de contrôle à court terme. Déjà, les inquiétudes se manifestent sur les dérives potentielles d'une « démocratie Facebook » à plus long terme concernant les problèmes d'égalité d'accès à la parole, de responsabilité, de respect des procédures démocratiques et de la prévalence de la réflexion sur l'émotion.

L'UE ne s'offre pas comme un modèle idéal à dupliquer ni comme un acteur susceptible d'exercer une influence déterminante sur la démocratisation de la Tunisie. Elle représente un partenaire incontournable de l'évolution du pays compte-tenu des relations intimes existant

entre l'espace européen et le bassin méditerranée. Elle offre un certain nombre de ses expériences passées et présentes comme leçons à méditer, tout en trouvant dans ce qui se passe dans son voisinage un révélateur de ses propres transformations, faiblesses et forces.

Bruxelles, le 21/5/2011

François Foret est professeur de science politique à l'Université Libre de Bruxelles et directeur des recherches politiques à l'Institut d'Études Européennes. Parmi ses dernières publications figurent *Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 ; avec Xabier Itçaina (eds.), *Politics of religion in Western Europe. Modernities in conflict*, London, ECPR Series Routledge, 2011.